



## Achat prothèses

-----  
Par aldo47

Bonjour, J'ai acheté des prothèses auditives il y a il y a moins d'un mois, après essaie de plusieurs modèle. C'est la 2ème fois qu'ils tombent en panne. Puis-je demander son remboursement et comment faire si j'obtiens un refus. Merci